



CONVOCAATION

Le prochain Conseil municipal se réunira le

JEUDI 21 SEPTEMBRE 2017 À 19H
SALLE D'HONNEUR DE L'HÔTEL DE VILLE
(article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 6 juillet 2017.

1. **DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE**
(Article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, alinéas 3 et 5)

2. **AFFAIRES GENERALES**
 - 2.1. Approbation de la fusion de la Société Comtoise d'Aménagement et du Développement (SOCAD) et de la Société d'Équipement du Département du Doubs (SedD)
 - 2.2. Convention avec la Collège de la Maîtrise pour participation aux frais de fonctionnement des équipements sportifs – Année scolaire 2017/2018
 - 2.3. Convention avec la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude pour la gestion du centre sportif Val de Bienne (1^{er} octobre 2017/30 septembre 2019)
 - 2.4. Convention avec la Région Bourgogne Franche-Comté pour l'organisation des transports scolaires
 - 2.5. Services publics de l'Eau et de l'Assainissement - Rapports annuels 2016
 - 2.6. Délégation de service public des transports urbains – Rapport annuel 2016

- 2.7. Service des Eaux : rapport pour l'année 2016 sur le prix et la qualité des services de distribution d'eau potable du Syndicat Intercommunal du Grandvaux
- 2.8. Transfert des dossiers Pactes Civils de Solidarités (PACS)
- 2.9. Appel à projets mobilité rurale 2017
- 2.10. Exposition « Le Monde des Automates » - Articles dérivés

3. MARCHES PUBLICS – TRAVAUX

- 3.1. Création d'un groupement de commandes pour le projet de cuisine centrale
- 3.2. Avenant n° 2 au marché de travaux de rénovation des turbines 1, 3 et 4 de la centrale hydroélectrique de Porte Sachet

4. URBANISME- AFFAIRES FONCIERES

- Convention de servitude pour passage d'une canalisation d'eau potable sur un terrain privé

5. AFFAIRES FINANCIERES

- Octroi d'une subvention ordinaire à l'association des conjoints survivants du Jura (FAVEC)

6. PERSONNEL COMMUNAL

- 6.1. Mise à disposition d'agents communaux auprès des associations sportives pour l'année scolaire 2017-2018
- 6.2. Poursuite du Contrat de Réussite Educative et convention de renouvellement de mise à disposition de tuteurs auprès du Centre Communal d'Action Sociale
- 6.3. Instauration du télétravail – Phase expérimentale

7. QUESTIONS ORALES AYANT TRAIT AUX AFFAIRES COMMUNALES

Le Maire
Jean-Louis MILLET

